

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 25 octobre 2020 à l'UGC Ciné Cité de LUDRES

Président : Pierre BLANCHARD

Membres du Conseil de Ligue présents :

Nicole BERNARD	Emmanuel LEGRY	Patrick SOILOT (CD08)
Philippe BOLMONT	Adeline LENGERT	Patrick LOMBARD (CD10)
Philippe BORDES	Jean-Claude LIEBON	Geoffrey DENNEULIN (CD55)
Yohan DECLOMESNIL	Christophe PORTE	Nicolas VEJUX (CD67)
Jean-Marie DEPARDIEU	Anthony SCREMIN	Etienne ROBERT (CD88)
Michel GROSS	Bernard SIMONIN	
Françoise LAPICQUE	Corinne STOFFEL	

Membres du Conseil de Ligue absents ou excusés :

Emmanuel BARCELO	Julie PILLETTE	Denis OMLOR (CD57)
Jean-Luc HOSY	Dominique THIRION	Italo BORDICHINI (CD68)
Michel MARTIN	Yann DEPPE (CD52)	

Services Régionaux :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Catherine BARBIER - CARPENTIER, Responsable Administrative et Sportive
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional
Silvia DA SILVA, Benjamin GENIN, Sébastien KOEHLER, Guillaume KRATZ, Cédric LACHAMBRE, Cyril MAYEUX, Matthieu MICHEL, Jérôme RICHERT, Thierry WICK

Associations présentes ou représentées :

CD08 :

ROCROI US	AUVILLERS-ETEIGNIERES TT	POIX TERRON CTT
SEDAN TT	CHARLEVILLE MEZIERES CMATT	NOUZONVILLE CTT
GIVET CTT	ETREPIGNY TT	GLAIRE ASTT
BAZEILLES PPC	MONTCY NOTRE DAME PPC	
TAGNON PPC	CLAVY WARBY ASL	
REVIN - HAYBOISE TT	VIVIER AU COURT CTT	

CD10 :

TROYES OS-NOES	TROYES JEUNE GARDE	SAINT ANDRE ASTT
MOUSSEY CS	BAR SUR SEINE FJ	ST MESMIN-VALLANT TT
ST PARRIS AUX TERTRES AST	LA CHAPELLE ST LUC AJFB	

CD51 :

CHALONS ASPTT	VRAUX JUVIGNY RC	GUEUX TINQUEUX ASTT
FISMES ARDRE VESLE US	SC MESNILOIS	PRINGY FAMILLES RURALES
EPERNAY - PLIVOT PPC	GIVRY-EN-ARGONNE ATPP	CHALONS-EN-CHAMPAGNE TT

CD52 :

ST DIZIER CSB
CHALINDREY CS

EURVILLE BIENVILLE Jeunes
CHANCENAY-SLO TT

MONTIGNY LE ROI AJP
NOGENT ASNTT

CD54 :

BLAINVILLE DAMELEVIÈRES AC
BRIEY U.S. TT
FOUG C.P.
FROUARD O.F.P.
LAXOU ALEZ
DOMBASLE STT
LUNEVILLE A.L.T.T.
NANCY ASPTT-JARVILLE Jeune
NEUVES MAISONS TT
SAINT MAX T.T.H.R.
TOUL ECROUVES ASCTT

VILLERS LES NANCY C.O.S.
NANCY S.L.U.C.
LAY ST CHRISTOPHE TTLSC
HEILLECOURT LR
DIEULOUARD F.J.E.P.
BAYON Tennis de Table
LUDRES FLAVIGNY TT
CHANTEHEUX-CROISMARE TT
AUDUN LE ROMAN ASTT
VILLEY SAINT ETIENNE MJC
HERIMENIL T.T.

PONT A MOUSSON A.S.T.T.
BAINVILLE AUX MIROIRS F.R.
ST NICOLAS DE PORT PPCP
JARNISY TT
CHAMPIGNEULLES TT
LONGLAVILLE TT
BACCARAT ABTT
VILLERS LA MONTAGNE FEP
VANDOEUVRE ASTT
HOUEMONT ATT
JOEUF TT

CD55 :

COMMERCY P.P.C.
ANCERVILLE M.J.C.

STENAY P.P.C.
FAINS LES SOURCES AEL

MONTMEDY P.P.C.M.

CD57 :

FAULQUEMONT E.S.C.
HAGONDANGE E.S.
L HOPITAL P.P.C.
MANOM J.S.
MONTIGNY LES METZ T.T.
SAINT AVOLD C.T.T.
SARREGUEMINES A.S.
THONVILLE TT
FORBACH U.S.T.T.
WILLERWALD A.S.
SPICHEREN C.S.N.
FREYMING-ST MAURICE CCL
MORSBACH Sarre et Moselle ASTT
TERVILLE FLORANGE OCTT

ILLANGE USTT
CLOUANGE T.T.
CREUTZWALD E.P.
SCHOENECK T.T.
BASSE HAM ALPA
MAIZIERES LES METZ T.T.
SARREBOURG TT
HAYANGE U.S.T.H. T.T.
PTIT-RED & ENCHEN TT
ROUHLING CTT
STE MARIE AUX CHENES ASPTT
ROHRBACH BINING TT
ST JEAN KOURTZERODE LJ
KNUTANGE-NILVANGE TT

ST JEAN ROHRBACH ALPR
KONACKER HAYANGE S.L.
MOULINS LES METZ FC
VIC SUR SEILLE EP
BERTRANGE-DISTROFF TT
LA GRANGE AUX BOIS
HUNDLING C.P.H.
METZ Tennis de Table
SIERCK SLPTT
PHALSBOURG TT
SAINT JULIEN LES METZ TT
LANGATTE

CD 67 :

STRASBOURG ST JEAN CS 1852
SCHILTIGHEIM SU TT
STRASBOURG CHEMINOTS ASCS
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN AP
ROSHEIM CA
ZORN TT HOCHFELDEN
STRASBOURG RC
BENFELD LAURENTIA S.S.C.
STRASBOURG AS EUROMETROP
SOULTZ SOUS FORETS TT
STRASBOURG ST JOSEPH
Compagnie Transports Strasbourg
STRASBOURG ELECTRICITE AS
CREDIT MUTUEL AS

KESKASTEL TT
GUNDERSHOFFEN P79
OBERNAI CA
ERGERSHEIM FCJ
SELESTAT CCA
HAGUENAU T.T.
OBENHEIM CTT
SOUFFEL TT
BOOTZHEIM FCJ
HANAU TT
A.S. ALCATEL LUCENT ILLKIRCH
WISSEMBOURG NA TT
BETSCHDORF TT
BERSTETT T.T.

HOERDT T.T.
DRULINGEN T.T.
GRIESHEIM DINGSHEIM TT
CHATENOIS C.C.A.
MARMOUTIER CSE
Hôpitaux Universit. Strasbourg
LILLY AS Tennis de Table
SARRE-UNION CTT
NEUDORF USE
VAL DE MODER 77 CTT
STRASBOURG EUROMETROPOLE
SCHILTIGHEIM Tennis de Table
OSTHOFFEN FC

CD 68 :

COLMAR MJC
MULHOUSE FC
RIXHEIM PPA
OSTHEIM CPPC
HORBOURG-WIHR TT
COLMAR AJE

INGERSHEIM SSSA
HUNINGUE TTC
MULHOUSE TT
THANN TTC
WINTZFELDEN TT
WITTELSHEIM MDPA TT

COLMAR C.C.C. T.T.
BERGHEIM CSS
VAL de LIEPVRE ASL
SOULTZ CSM TT

CD 88 :

ANOULD CP
 SAINT DIE SRD TT Déodatien
 UZEMAIN
 LA HOUSSE-VANEMONT ASTT
 VITTEL SAINT REMY A.S.
 MIRECOURT LC
 GOLBEY
 LA BRESSE T.T.

FRESSE SUR MOSELLE A.T.T.
 ELOYES C.L.L.T.T.
 EPINAL T.S.P.
 XONRUPT A.S.C.X.L. T.T.
 MOYENMOUTIER VRTT
 DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC
 REMIREMONT T.T.
 RUPT SUR MOSELLE C.P.

CHARMES-VINCEY T.T.
 ETIVAL ASRTT
 MONTHUREUX SUR SAONE TT
 THIAVILLE les 2 vallées TT
 THAON CHENIMENIL E.S.T.T.
 DOMPAIRE USTT
 BEGNECOURT Club

Associations excusées :

ROMILLY-VILLENAUXE CAP - REIMS OLYMPIQUE TT - FRIGNICOURT PPC - MAREUIL PIERRY PP- HERSERANGE
 ASTT - LONGUYON E.S.L.- VERDUN S.A.V.T.T. - LIGNY EN BARROIS T.T.- AMNEVILLE T.T. - MARANGE SILVANGE
 PP- BARR Tennis de Table- SAINT-LOUIS TT - ILLZACH TTSJB

Associations non présentes ou non représentées :**CD 08 :**

CLIRON PPC
 HARCY FPT
 FLOING PPC
 VOUZIERES LE CHESNE CTT

LES MAZURES TT
 WARCQ TC
 NOUVION FLIZE USC
 LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY

RETHELOIS PPC
 CARIGNAN YVOISIEN CTT
 MOGUES TT
 MONTHERME CTT

CD 10 :

ROMILLY SPORTS 10
 ARCIS MAILLY ASA TT

BAYEL CO
 AIX EN OTHE SDTD

BRIENNE CP

CD 51 :

COURTISOLS VOLONT
 TOURS SUR MARNE TT
 CHALONS JA
 REIMS ASPTT
 TAISSY ASTT
 GRAUVES TT
 ST BRICE COURCELLES ASSBC

VITRY TOP
 SEZANNE TT
 COMPERTRIX FTT
 LES MESNEUX ASC
 FERRE-CHAMPENOISE TT
 SERMAIZE Les Jeunes
 CLOYES AL

JONCHERY SUR VESLE PPC
 BARBONNE TT
 CS BETHENY TT
 SAINTE MENEHOULD VVV
 CHEPY ASCJ
 MOURMELON TT

CD 52 :

CHAUMONT ECAC

CD 54 :

ESSEY LES NANCY T.T.
 MALLELOY F.J.E.P.
 TIERCELET M.J.C.
 BLENOD MONTAUVILLE TT

MERCY LE BAS F.E.P.
 VANDOEUVRE ASCI
 AFFLEVILLE ASC
 FRAIMBOIS FOYER RURAL

CUTRY Tennis de Table
 TELLANCOURT ASC

CD 55 :

BAR LE DUC

SAINT MIHIEL P.P.C.

ETAIN RASS

CD 57 :

NEUFGRANGE
 OBERGAILBACH U.P.
 VOLMUNSTER F.J.
 VERGAVILLE F.R.

AUDUN LE TICHE JSA
 BEHREN LES FORBACH TT
 SCHMITTVILLER ATT
 ROUSSY LE VILLAGE TT

CREUTZWALD TT
 REMILLY TT

CD 67 :

ECKBOLSHEIM
 BRUMATH UNITAS TT
 DORLISHEIM SD
 SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN CS
 GERSTHEIM CSD

ESCHAU CTT
 LEUTENHEIM C.T.T.
 BEINHEIM C.T.T.B.
 AP WOLXHEIM
 Avenir KOCHERSBERG TT

ROSSFELD U.T et de LOISIRS
 DURRENBACH ATTD
 HAUTE BRUCHE TT
 FESSENHEIM LE BAS
 KOGENHEIM TT ST LEGER

CD 68 :ISSENHEIM TT
MULHOUSE C.C.C. T-TANDOLSHEIM TT
ENSISHEIMROSENAU TT
KEMBS TT**CD 88 :**NEUFCHATEAU T.T.
BAINS LES BAINS AMP.VAGNEY A.T.T.
SAINTE MARGUERITE C.T.T.LA BOURGONCE ST MICHEL TT
HADIGNY FR

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président Pierre BLANCHARD accueille les participants en rappelant les règles sanitaires à respecter dans le cadre de cette Assemblée Générale. Il déclare ensuite l'Assemblée Générale ouverte.

Il rappelle l'ordre de jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale
2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2019
3. Allocution du Président de la Ligue
4. Présentation des listes déposées pour l'élection du Conseil de Ligue
5. Election du Conseil de Ligue
6. Rapport moral du Secrétaire Général
7. Présentation du Compte de Résultat 2019/2020 et du Bilan au 30 juin 2020
8. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
9. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
10. Vote sur le Rapport Financier 2019/2020
11. Vote sur l'affectation du Résultat aux Fonds Associatifs
12. Présentation du Budget Prévisionnel 2020/2021
13. Vote du Budget Prévisionnel 2020/2021
14. Rapports d'Activités des différentes Branches : « Gestion de l'Activité », « Animation, Développement et Promotion », « Finances et Partenariats », « Technique »
15. Proclamation du résultat de l'élection du Conseil de Ligue
16. Installation et Intervention du nouveau Président de la Ligue
17. Election des Délégués Fédéraux titulaires et suppléants
18. Questions Diverses
19. Remise des Mérites et des Récompenses
20. Interventions des Personnalités
21. Clôture de l'Assemblée Générale

Malgré les conditions sanitaires compliquées, il constate une assistance nombreuse, et annonce le taux de participation : 196 clubs présents sur 297, représentant 620 voix sur 907 possibles.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2019

Le Président demande si le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2019, adressé à tous, soulève des remarques.

Aucune observation n'étant portée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

3. Allocution du Président de la Ligue

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs du Grand Est,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Ligue,
Mesdames et Messieurs les représentants de nos partenaires institutionnels,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chers amis sportifs,

Je tiens à saluer la présence à nos côtés de :

- M. Henry LEMOINE, Vice-Président de la commission Sports du Conseil Régional du Grand Est, représentant M. Jean ROTTNER
- M. Bernard SIMONIN, Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif, représentant M. Jean-Marc HAAS-BECKER

C'est aujourd'hui la dernière Assemblée Générale de la Ligue que j'ai l'honneur de présider car, comme vous le savez, j'ai pris la décision de ne plus me présenter à vos suffrages. Cette Assemblée Générale, soyez assurés que je l'imaginai autrement... plus souriante, plus conviviale, emplie des souvenirs des organisations réussies et des résultats sportifs marquants, me félicitant d'une progression numérique des adhérents et de la bonne santé de nos clubs.

La crise sanitaire que nous vivons depuis maintenant huit mois en a décidé autrement, et malheureusement nous n'avons toujours pas fini de la traverser. Elle a profondément marqué notre société, nos habitudes, le sport en général et notre discipline en particulier. Cette dernière saison de l'olympiade aura été unique en son genre, pour l'heure, et mon discours ne pourra que l'avoir constamment en filigrane.

Mais avant d'entrer dans le vif de mon propos, je reviens un instant sur les tristes nouvelles qui ont endeuillé le tennis de table du Grand Est ces derniers mois. Je ne citerai personne nominativement, mais je souhaite que nous ayons tous en mémoire ces pongistes de notre région, si touchée, qui nous ont quitté il y a peu. Pour certains cela date de la semaine dernière seulement, pour d'autres cela s'est même passé en s'adonnant à la pratique de leur passion. En souvenir de l'ensemble des dirigeants et pongistes du Grand Est qui nous ont quittés cette saison, je vous prie de vous lever et d'observer quelques instants de recueillement.

C'est d'habitude à la Maison Régionale des Sports du Grand Est à Tomblaine, à notre siège, que j'ai, une fois par an, le plaisir de vous accueillir pour notre Assemblée Générale annuelle.

Qui l'eût cru, mais ce magnifique écrin est devenu trop exigü pour notre discipline ! J'aurai adoré dire cette phrase dans d'autres circonstances car, malheureusement, ce n'est pas du fait de l'accroissement de notre nombre de clubs, non. C'est dû au strict respect des consignes sanitaires en vigueur, et de l'occupation obligatoire d'un siège sur deux seulement.

Nous voici ainsi réunis au sein d'un autre monde qui souffre en ce moment, celui de la culture. Merci aux équipes de l'UGC CinéCité de Ludres de nous accueillir aujourd'hui, en nous permettant d'assurer la sécurité de tous et de respecter la distanciation physique. Merci à notre traiteur qui a repensé nos habituels moments de convivialité car, même s'ils ne pouvaient se tenir de la même façon que d'habitude, il était à mes yeux indispensable de vous accueillir dans les meilleures dispositions possibles.

Et c'est pour moi aujourd'hui un nouveau leitmotiv qu'il nous faut appliquer à l'ensemble de nos pratiques : plutôt que de dire d'emblée que ce n'est plus faisable, et de faire un choix rapide d'annulation ou d'arrêt, je souhaite que l'on fasse autant que possible le choix de la réflexion, en se demandant comment faire pour que cela se déroule, mais autrement.

C'est de cette façon que la Ligue a pris l'ensemble de ses décisions en cette période de crise.

D'abord et toujours en suivant scrupuleusement les directives gouvernementales. Sans aller plus ou moins loin, car il faut savoir rester dans son champ de compétences pour ne pas ajouter à la cacophonie ambiante.

Puis en essayant de laisser la pratique reprendre, et ensuite continuer partout où cela est possible et autorisé, dans le plus strict respect des guides sanitaires rédigés par notre fédération, et validés par notre ministère de tutelle.

Je vous exhorte à les appliquer le plus scrupuleusement possible. Il est de notre responsabilité collective de prouver que nous pouvons continuer à pratiquer du sport en intérieur, à faire vivre notre discipline. Ne gâchez pas la chance que nous avons de pouvoir jouer, quand d'autres voient cette possibilité interdite.

Dans quelques instants, vous allez préparer l'avenir de cette jeune Ligue du Grand Est, avec l'élection du nouveau Conseil de Ligue. Jeune Ligue certes, mais avec un fonctionnement assuré, des finances saines, des bases solides. C'était l'enjeu de cette mandature.

Permettez-moi dès lors de revenir un instant sur les premiers pas de cette récente institution, en insistant sur les événements marquants de la dernière saison, sans omettre de remettre tout cela dans la perspective de sa première olympiade d'existence.

2019/2020 n'aura pas permis à nos licenciés de se mettre longuement en valeur, la saison ayant été intégralement stoppée le 12 mars.

Pas de deuxième phase du championnat par équipes, pas de championnats individuels du Grand Est, pas de championnats de France jeunes entre autres.

D'ailleurs, et tout naturellement, les organisateurs déçus ont tous reçu la même épreuve à organiser cette saison.

Mais ce laps de temps aura néanmoins été suffisant pour quelques belles performances, et je ne peux que me réjouir d'avoir ces quelques prouesses à citer.

Nos minimales filles ramèneront ainsi une médaille de bronze de leur long déplacement à Auch pour les Championnats de France des Régions, mais c'est à coup sûr du côté du Beaujolais, à Arnas où se sont déroulés les Championnats de France Seniors, qu'il faut chercher la performance de l'année.

Metz Tennis de Table y aura particulièrement brillé, avec notamment le titre en Dames pour Carole GRUNDISCH. Elle s'adjugera également une belle médaille d'argent en doubles dames avec sa partenaire Pauline CHASSELIN.

Qui récoltera elle aussi une deuxième médaille, et pas des moindres puisqu'il s'agit de l'or en double mixte avec Esteban DORR.

En ajoutant le bronze de Florian BOURRASSAUD en mixte, le tableau est désormais complet et prolifique : 3 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 1 de bronze.

Organisatrice reconnue et régulière d'épreuves nationales et internationales sur son territoire, la Ligue du Grand Est aura également connu son lot d'annulations la saison dernière. Moins de plus-value événementielle, moins de plus-value promotionnelle, moins de plus-value financière.

Seuls les Euro Mini Champ's, avec Schiltigheim SU en août 2019, et les Internationaux Jeunes du Grand Est, avec Pont-à-Mousson en décembre 2019, auront pu se tenir.

Le quatrième tour du Critérium Fédéral de Nationale 1, les Internationaux de France Jeunes, comme les Championnats de France Vétérans n'ont pu se dérouler. Malgré la forte charge de travail que cela représente pour les bénévoles et professionnels de la Ligue, c'était un réel crève-cœur.

Mais au-delà, n'oublions pas que les bénéfices réalisés sur ces manifestations exceptionnelles sont d'habitude loin d'être négligeables. Nous parlons de près de 100.000 euros sur l'olympiade, reflets de nos efforts de diversification des ressources ailleurs que dans notre activité classique, et de notre souhait de garder nos coûts licences parmi les plus bas de France.

D'ores et déjà la saison qui débute est tronquée avec l'annulation des Euro Mini Champ's et, sans être pessimiste, les futurs accueils internationaux seront certainement compliqués. Il faudra nécessairement en tenir compte pour les prochains arbitrages financiers, et dans les prévisions des conséquences à moyen-terme de la crise sanitaire actuelle.

La transition avec le volet financier de mon intervention est ainsi toute trouvée. Nous souhaitons réussir à être à l'équilibre sur l'olympiade, et bien l'objectif est atteint... en prenant en compte ces fameuses manifestations exceptionnelles.

Je ne peux que m'en satisfaire car cela était loin d'être gagné après le premier exercice comptable de la Ligue du Grand Est qui s'était soldé par un résultat de fonctionnement déficitaire de plus de 85.000 euros. Trois exercices plus tard, la politique de gestion et de maîtrise des charges rigoureuse mise en œuvre a porté ses fruits.

Mettant à part la crise actuelle, on remarque que, sur l'olympiade, nous aurons réussi à maintenir les produits à leur niveau de 2017 sans augmentation au-delà de l'inflation de nos parts régionales sur les licences. A contrario, les charges ont bel et bien été particulièrement ciblées, diminuant de 100.000 euros, dont les trois-quarts au niveau des charges de structure et de personnel.

Notre dernier budget de fonctionnement se solde par un excédent d'environ 50.000 euros, et l'impact de la covid-19 avoisine les 100.000 euros. En y retranchant le fonds de solidarité mis en place, on se rend vite compte que notre fonctionnement frôle l'équilibre en temps normal à présent. Cette situation assainie permet aujourd'hui d'aborder de façon sereine les prochaines échéances.

C'est aussi cette situation assainie, couplée à la bonne gestion financière de la crise de la COVID-19, qui a permis l'apport de plus de 55.000 € dans un vaste plan d'aide aux clubs doté au final de 85.000 €. Mesure phare de ce plan : le fameux fonds de solidarité cité précédemment et doté de 72.000€, grâce à la parfaite entente entre la Ligue, les 10 Comités Départementaux et la société Wack Sport.

Si un remboursement logique de 30% du championnat par équipe semblait évident, cette prestation n'ayant pu être offerte aux clubs, c'est une somme de 17.000€ environ qui aurait dû être consacrée par la Ligue à cette aide.

En mettant en place ce Fonds de Solidarité et en l'abondant de 45.000€, en plus du gel des tarifs, elle renforce la solidarité territoriale aux côtés de ses 10 comités départementaux, et fait là un effort supplémentaire exceptionnel de plus de 40.000€ sur ses fonds propres.

La mise en place de ce fonds de solidarité est unique dans la France pongiste. Elle résulte d'une volonté politique forte de vos élus régionaux, suivis par vos élus départementaux. C'est une réelle fierté car, solidairement, nous aurons un vrai impact positif et éviterons les "remboursements arbitraires" et le saupoudrage, ne tenant absolument pas compte des réalités des difficultés de chacun.

La phase de dépôt des dossiers est terminée depuis jeudi, et 154 d'entre vous ont déposé une demande, et recevront a minima une aide équivalente à 30% du montant des engagements au championnat par équipes 2019/2020.

De plus, sur ces 154 clubs, 17 ont souhaité déposer une demande plus complète, plus étayée, car ils s'estimaient plus lourdement impactés. Avec ce fonds de solidarité, la prochaine équipe régionale sera en capacité de répondre positivement à leur requête, je le souhaite d'ici la fin de cette année 2020.

La Ligue a été à vos côtés pendant cette crise, et elle l'est toujours. En suivant strictement les directives gouvernementales, en communiquant au plus juste, en préparant les différents protocoles, en ajustant les procédures, en étant en soutien administratif et financier de ceux qui en ont réellement besoin. Pour une discipline qui se pratique en toute sécurité, et pour une reprise la plus intégrale que possible dans les conditions actuelles.

Mais n'oublions pas de rester extrêmement vigilant car, à moyen et long terme, les retombées quantitatives et financières pourraient être bien plus négatives. Déjà des actions de la saison 2020/2021 sont annulées, et le volume de la licenciation risque d'être en baisse importante.

Si nous avons été présents, c'est aussi car nos partenaires institutionnels et privés ont continué de nous accompagner, même en ces temps compliqués.

La région Grand Est, par la signature de conventions quadriennales à des montants tout à fait corrects, et en assouplissant exceptionnellement les règles de réalisation, s'est une fois encore montrée aux côtés du sport amateur.

De même, l'inquiétante première campagne au titre du Projet Sportif Fédéral, pilotée par la Fédération pour l'Agence Nationale du Sport (en remplacement du feu CNDS), s'est bien passée.

Si je me place d'abord du côté demandeur, le dossier de la Ligue a été bien perçu par notre fédération instructrice, et a reçu une aide équivalente à l'année passée. C'est toujours bien moins qu'il y a deux ans, mais la Fédération ne pouvait pas faire de miracles à enveloppe constante. Restons néanmoins attentifs aux critères régionaux pour le prochain exercice, car déjà certains souhaitent inclure un critère de nombre de licenciés, fort éloigné des actions de développement qui doivent être examinées. Et cela, en plus d'être injuste, serait préjudiciable à la Ligue.

Si je me place désormais du côté instructeur, le travail de la Ligue dans l'évaluation des dossiers clubs et comités a aussi été largement reconnu et salué. La Fédération a fait le juste choix de s'appuyer sur ses Ligues pour l'instruction des dossiers, et cela ne peut qu'ajouter de la cohérence, de la transparence et de la justesse dans les études.

Mais cela représente un important investissement humain et financier de la Ligue, pour ses clubs, à la demande fédérale, non prévu et sans aucune contrepartie. Il est estimé à environ 8.000€, hors frais de déplacements et de repas, puisque la séance plénière n'a pas eu lieu en présentiel. Effectivement, toute la phase d'étude a été réalisée pendant le confinement, et je me dois de saluer le travail de grande qualité fait par les services régionaux pour cette première.

La coutume veut que, sans entrer dans le détail des différents rapports d'activités qui vous ont été communiqués, je fasse un rapide retour annuel sur les actions phare de notre Projet Associatif Global, tant au niveau administratif ou technique, qu'en terme de développement ou de promotion, et bien évidemment du côté sportif.

Notre dernière saison ayant été grandement tronquée de ses actions, cela ne revêtirait aujourd'hui qu'un intérêt limité. Permettez-moi plutôt de placer ce rapide bilan sur l'échelle de l'olympiade et donc à partir de la création de notre Ligue. C'était le 7 janvier 2017, il y a presque 4 ans.

Au niveau des actions techniques tout d'abord.

Nous avons forcément trois projets de performance régionaux, et étions alors la seule Ligue de France avec trois Pôles Espoir. Impossible pour nous de maintenir cet état, tant d'un point de vue humain et financier, que devant le risque d'encourir une grave dispersion des compétences, des besoins matériels et des talents.

Mutualisation et rationalisation... ont abouti à une nouvelle organisation générale avec un Centre Régional d'Entraînement, axé sur les poussins et benjamins éloignés de structures fortes, basé au CREPS de Reims, et un Pôle Espoir sur un site unique au CREPS de Strasbourg, axé sur les catégories minimales et cadets, accueillant lui aussi des jeunes de la Détection de l'Est de la région.

Dans le même temps, nous avons maintenu notre politique de stages, en y ajoutant une aide aux déplacements, couplée avec des sorties nationales et internationales conséquentes.

Un système de bourse et d'aide a été instauré en faveur de nos meilleurs profils, calqué sur celui qui était le plus favorable à l'instant de la fusion.

Des formations diplômantes ont vu le jour au CREPS de Nancy, avec le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Tennis de Table. Il conviendra de réfléchir à sa nouvelle organisation après une saison de sommeil, car c'est important d'avoir des professionnels formés sur notre territoire.

Le domaine de la Détection a également fait l'objet d'une attention toute particulière, même si l'implication de la Ligue, mais aussi des comités départementaux, mérite d'être encore améliorée. Car c'est le point de départ de toute notre politique Technique, nous avons mis en place un Responsable Régional clairement identifié et impliqué, accompagné d'un autre Cadre Technique dédié à cette mission, avec des regroupements fréquents, des sorties spécifiques, des entraînements.

Le rôle des clubs est évidemment hautement important dans ce domaine, si ce n'est primordial. Nous le savons et vous en remercions.

Le challenge Rentro'Ping, créé durant l'olympiade, a rencontré un succès certain et vient justement récompenser les associations les plus actives dans le domaine du recrutement.

En lien direct, nous retrouvons bien évidemment le domaine du développement et de la promotion. Il est par nature transversal à nos actions.

Les premières années de l'olympiade auront vu le maintien des actions réalisées sur cet item par nos trois anciennes Ligues.

Mutualisation et rationalisation... auront amené à une réflexion plus globale pour ne pas nous égarer en menant un nombre incroyable d'actions diverses et variées en même temps, et nous recentrer sur quelques actions phare que l'on déploie sur tout le territoire. Cela permet aussi de laisser une place entière, importante et locale aux comités départementaux en la matière.

Le « Dispositif d'Accompagnement de Club » est l'une de ces actions phare qui, après des débuts mitigés, semble désormais plus demandée.

Il permet à chacun, grâce à l'envoi sur place d'un intervenant neutre, de répondre aux trois questions suivantes : qui sommes-nous ? / où voulons-nous aller ? / comment allons-nous y aller ?

Ce dispositif, animé par un accompagnateur formé par une société spécialisée dans le consulting sportif, est entièrement gratuit pour le club. La Ligue, soucieuse du développement et de la structuration de ces associations, prend tout en charge.

Autre action menée en son nom par la Ligue, le « Ping Santé Grand Est » aura en quatre saisons financé 31 modules de 10 séances, qui ont permis à 327 personnes en situation particulière de pratiquer notre activité de manière adaptée.

« Ping à l'Ecole » est une autre création réussie de l'olympiade. Il faut asseoir notre présence dans le monde scolaire, particulièrement le premier degré. Mais il va falloir travailler à encore plus mailler l'intégralité de notre territoire avec cette belle action. Bilan : 18 formations se sont déroulées, et elles ont permis de former 287 enseignants. Plus de 30 kits spécifiques ont été livrés aux écoles. C'est conséquent.

Plus d'une quinzaine de « Formations Flash » ont également rythmées ces quatre saisons, sur des thèmes divers et variés, toujours au contact et en proximité avec vos associations locales.

Sur le thème de la promotion aussi la Ligue aura été active depuis janvier 2017.

Par le biais de nos nombreuses manifestations exceptionnelles tout d'abord, mais aussi par la mise en place à l'échelle Grand Est d'une soirée annuelle de remise des récompenses à nos sportifs, dirigeants et clubs méritants.

Aussi par la création d'une nouvelle revue régionale de qualité, d'un site internet complet et clair, de réseaux sociaux développés mais normés.

A l'issue de la première année de fusion, nous comptons sur l'ensemble du territoire régional un peu moins de 18.000 licenciés, très exactement 17.866.

Après une saison de baisse, une autre de légère remontée, nous étions la saison dernière, pour la première fois depuis longtemps, dans une bonne situation. En effet, à quelques jours du confinement, nous étions largement en avance sur les chiffres de licenciation de la saison passée.

C'est tellement vrai que, malgré le confinement et l'arrêt brutal de toutes les activités aux deux tiers de la saison, notre nombre cumulé de licenciés traditionnel et promotionnel en 2019/2020 est en augmentation légère par rapport à 2018/2019. Ce sont les licences événementielles qui ont été plus durement impactées par la covid-19, et c'est somme toute très logique. En chutant de près de 1.500, elles plombent nos statistiques qui s'établissent désormais à 16.177.

Et les chiffres de la saison en cours, avec un domaine du sport mis à mal par les contraintes sanitaires, et le sport en salle encore plus particulièrement ciblé, ne me laisse guère optimiste en la matière.

Il nous faudra être déterminé et novateur pour notre sport.

En cherchant à la fois à répondre aux nouvelles attentes de notre public, qui ne souffrent plus d'aucune discussion (« moins de pratique compétitrice, plus de pratique libre et sans contrainte »), mais en ayant une attention toute aussi particulière pour nos licenciés traditionnels qu'il faut fidéliser.

La convivialité, l'accueil, les conditions de pratique sont autant de domaines sur lesquels le club a une prise directe dans la fidélisation des adhérents.

Les instances décentralisées ont également un rôle prépondérant à jouer à ce sujet, en offrant une pratique et des conditions compétitives répondant aux envies.

Il est temps de développer le volet sportif de mon propos.

La Ligue du Grand Est est née avec un héritage sportif compliqué. Des compétitions existaient à certains endroits et pas à d'autres et, quand elles existaient partout, elles avaient des modes de fonctionnement différents, des jours et heures de réceptions différents.

Nous n'avions d'autre choix que de réorganiser nos épreuves, car beaucoup sont qualificatives pour des échelons nationaux... la Ligue n'ayant plus autant de montées que les anciennes réunies !

Nous avons fait le choix volontariste et assumé d'être toujours dans l'optique de ne pas subir cette réforme et d'aller de l'avant pour construire le modèle du Ping de demain. Ce n'était ni la voix de la facilité, ni celle de la tranquillité. Mais je l'assume et reste persuadé du bien-fondé de cette politique.

Les compétitions à occurrence annuelle ont ainsi toutes été revues au format Grand Est, avec de beaux championnats individuels régionaux à la clé et de belles organisations.

Pour le Critérium Fédéral, concilier la nécessaire division unique pour les montées nationales et la proximité pour les primo-accédants aura conduit à la création d'une R1 et de trois R2 territorialisées. Des aménagements nombreux, en réponse aux légitimes demandes, auront émaillés toutes les saisons : autorisation des féminines dans les tableaux masculins, possibilité de monter dans la catégorie supérieure plutôt qu'à l'échelon supérieur, etc.

Concernant le championnat par équipes, qui reste un sujet ô combien important et continue et continuera à faire beaucoup parler, je n'ai jamais souhaité imposer arbitrairement les habitudes des uns aux autres.

Nous devons dès lors chercher la meilleure compatibilité entre les différentes formules existantes selon les territoires, en faisant appel à votre bon sens et à votre adaptabilité. Car il n'y a pas de tradition meilleure qu'une autre.

J'ai fait plusieurs fois cette promesse : réfléchissons, évoluons, proposons, testons, évaluons et écoutons, puis adaptons si nécessaire.

C'est exactement ce qui a été fait avec cette réforme du championnat par équipes qui, pour la première fois et dans huit départements sur dix, a permis de gommer les frontières administratives départementales. Elles ne sont désormais plus un frein à la pratique et les anciennes divisions régionales sont aujourd'hui unifiées et réparties sur huit divisions.

Nous pouvions voir petit. Nous avons fait le choix au contraire de profiter de cette réforme territoriale pour en faire une chance. Notamment la chance de pouvoir, dès le plus petit niveau, jouer contre des adversaires à moins de dix kilomètres, même s'ils sont dans deux départements différents.

Cette réforme a fait l'objet d'une grande évaluation après une saison de mise en place, avec un taux de réponses très satisfaisant. De façon démocratique et sur vos demandes majoritaires, des améliorations ont été apportées, des contraintes levées, et le choix de la date et de l'heure par l'équipe recevante n'a pas été remis en cause. Dont acte.

Je terminerai ce rapide inventaire d'olympiade par les actions menées dans le domaine institutionnel et administratif. Réorganisation des services, opérationnalité des commissions, harmonisation des tarifs étaient les impératifs. C'étaient aussi nos premiers pas et, s'ils étaient difficiles, ils sont aujourd'hui pleinement à la base de notre bonne marche en avant.

Des choix difficiles ont dû être faits, mais tout cela est depuis complètement entré dans les mœurs, et nous économisons aujourd'hui près de 100.000€ dans ces domaines.

Mutualisation et rationalisation... en termes de sièges sociaux. Tous les services sont désormais basés à la Maison Régionale des Sports, et nous avons ainsi modérés nos frais afférents de près de 50%.

Mutualisation et rationalisation... en termes de personnel. A l'Assemblée Générale de fusion, les services régionaux comptaient 17 personnes. Ils sont aujourd'hui 13, dont deux cadres d'état, sans baisse aucune du service. Je dirai même : bien au contraire.

Mutualisation et rationalisation... en termes de réunions institutionnelles et de représentation. Les coûts liés à ces actions diminuant de plus de moitié.

L'harmonisation des tarifs régionaux, tant administratifs que sportifs, devait répondre aux très profondes disparités qui régnaient sur le territoire. Rappelez-vous : pour une même licence, les prix pouvaient aller du simple au double. En concertation avec les comités départementaux, le juste milieu aura été trouvé, tout en permettant à ceux le souhaitant d'activer d'autres leviers leur étant propres. Certains auront connu une augmentation, d'autres une diminution. Difficile de faire autrement.

Voici le temps de la fin de cette allocution... enfin presque.

En janvier 2017, à mon arrivée à la tête de cette Ligue, j'avais pour ambition principale de réussir une fusion apaisée et intelligente.

De la mener de façon positive, dans la concertation, l'écoute et le respect de chacun, en mettant de côté les intérêts personnels ou purement locaux.

De mettre sur les rails une institution suffisamment saine pour que les olympiades suivantes puissent voir de belles réalisations, de beaux projets.

A vous de juger le bilan, mais je laisserai néanmoins dans quelques minutes les clés de la Ligue à mon successeur avec le sentiment du devoir accompli, et sans regrets.

Je lui souhaite autant de réussite que possible, et surtout un bel épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

Je pense qu'avec la Fédération, une de ses grandes missions sera d'encore plus mutualiser les compétences et de les confier, selon les spécificités locales, à l'instance la mieux à même de les exercer le plus efficacement. Peut-être par le biais de conventions nouvelles, pour éviter le mille-feuille actuel et gagner en efficacité.

Je tiens à présent à remercier nos partenaires institutionnels et sportifs :

- Le Conseil Régional du Grand Est ;
- La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ainsi que l'Agence Nationale pour le Sport ;
- Le Comité Régional Olympique et Sportif.

Je remercie également nos partenaires privés :

- La société Wack Sport, qui nous accompagne historiquement et fortement ;
- La marque Cornilleau ;
- Le Crédit Mutuel ;
- Nos annonceurs occasionnels et réguliers.

J'exprime toute ma gratitude aux membres du Conseil de Ligue pour leur œuvre, leur soutien et leur dévouement, et aux services régionaux pour la qualité de leur travail, leur collaboration et leur implication de chaque instant.

Merci à vous, dirigeants des clubs du Grand Est, pour votre confiance et votre présence ce jour.

Je nous souhaite à toutes et tous beaucoup de courage et de résilience pour traverser la crise qui nous secoue.

Au plaisir de vous voir les salles,
Merci de votre attention.

4. Présentation des listes déposées pour l'élection du Conseil de Ligue

Le Président Pierre BLANCHARD annonce qu'une seule liste a été déposée dans les délais au siège de la Ligue : la liste « Ping Ambition » avec à sa tête Christophe PORTE. Il invite ce dernier à prendre brièvement la parole pour se présenter ainsi que ses 19 colistiers.

5. Election du Conseil de Ligue

Pierre BLANCHARD précise les modalités du vote qui se déroulera à bulletin secret. Il demande quatre volontaires pour être scrutateurs. Françoise NOMINE, Jean-Paul GUIMBERT, Frédéric BAUER et Marc FRIANT se proposent et sont désignés pour cette mission. Dans le respect de la distanciation sociale, les représentants des clubs sont amenés à se rendre chacun à leur tour aux deux urnes ouvertes pour le vote.

Le dépouillement est mené par les scrutateurs, assistés de membres des services régionaux. Pendant ce dépouillement, l'Assemblée Générale se poursuit.

6. Rapport moral du Secrétaire Général

Bonjour à toutes et à tous !

Nous voilà à la fin d'une olympiade qui aura vu la mise en place des nouvelles grandes régions. Mon intervention sera axée sur le bilan de la saison passée, mais aussi sur l'olympiade.

Point n°1 : les statistiques

Au 30 juin 2020, la LGETT comptait 16.177 licenciés se répartissant de la façon suivante :

8.170 licences traditionnelles, soit 48,34 % au lieu de 8.168 au 30 juin 2019

6.126 licences promotionnelles soit 36,25 % au lieu de 5.978 au 30 juin 2019

1.881 licences événementielles soit 11,41 % au lieu de 3.364 au 30 juin 2019

Cette saison, malgré la crise sanitaire nous avons progressé en licences traditionnelles et en licences promotionnelles. La baisse du nombre de licences est une conséquence directe du Covid-19, puisqu'aucune action de promotion n'a pu être organisée depuis le 13 mars, entraînant une baisse conséquente des licences événementielles.

En ce qui concerne les licences traditionnelles, quatre comités ont enregistré une progression : les Ardennes (+46), la Meurthe et Moselle (+15), le Bas-Rhin (+50) et le Haut-Rhin (+27).

Le bilan de l'olympiade fait néanmoins apparaître une chute de 844 licences (-9,36%) par rapport au 30 juin 2016, tous les comités enregistrant une baisse, les départements de la Meuse (-26,26%), de la Haute Marne (-19,46) étant les plus impactés.

La situation est nettement plus disparate pour les licences promotionnelles, la moitié des comités enregistrant une progression.

Pour l'olympiade, même constat avec la moitié des comités en progression, mais le solde reste négatif avec une perte de 728 licenciés (-10,62%), les Vosges et la Moselle enregistrant les plus fortes baisses.

Ce tableau montre le type de licences en fonction des catégories, nous constatons chez les plus jeunes, poussins et benjamins, une majorité de licences promotionnelles (91,03% en poussins et 80% en benjamins), alors que chez les seniors et vétérans, c'est la licence traditionnelle qui est plébiscitée (84,29% en seniors et 73,21% en vétérans).

Sur l'olympiade (saison 2019-2020 comparée à la saison 2015-2016) nous constatons une tendance à la baisse du poids des licences traditionnelles dans les catégories poussins (de 12,46% à 8,97%), benjamins (de 23,23% à 20,00%) et minimes (de 44,26% à 39,24%).

S'agit-il là d'un changement de comportement de ces catégories d'âge ou peut-être faut-il se poser des questions sur notre offre compétitive ?

Alors que la saison passée, nous avons enregistré une forte hausse des licenciés benjamins (+101) et une chute des licenciés poussins (-106), cette saison c'est l'inverse qui se produit (+188 poussins et -147 benjamins).

Le taux de féminisation est en baisse constante, passant de plus de 21% à moins de 19%.

À cela s'ajoute une baisse continue des licenciés féminines passant de 3.355 au 30 juin 2016 à 2686 au 30 juin 2020 (-669 licences).

Au niveau des comités, il y a de fortes disparités, 4 d'entre eux ayant progressé, dont le Bas Rhin (+67, mais baisse de 16 en traditionnelles) et la Meuse (+52 mais baisse de 7 en traditionnelles), alors que la Moselle (-424), les Vosges (-227) et la Meurthe et Moselle (-127) enregistraient les plus fortes baisses.

Avec 451 licences (dont 116 traditionnelles, 1^{er} au niveau de la Ligue) c'est le club de Neuves Maisons TT (CD54) qui reste en tête du nombre de licenciés. Villers les Nancy COS (CD54), avec 312 licences monte sur le podium, suivi par Maizières les Metz (CD57) avec 269 licences. Les vingt plus gros clubs de la Ligue (soit 6,67% des clubs) représentent 28,67% des licenciés et les 50 plus importants (16,67% des clubs) représentent près de 50% des licenciés (49,35%).

En ce qui concerne le nombre de licenciés par club, jusqu'en 2012 nous avons assisté à une progression quasi-constante passant de 46,85 licenciés par clubs au 30 juin 2003 à 52,50 au 30 juin 2012, depuis la tendance s'est inversée. Au 30 juin 2020, nous comptons 47,65 licenciés par club.

Le constat est le même pour les licences traditionnelles où nous sommes passés de 26,22 licenciés par club en 2003 à 30,37 en 2013, pour revenir à 27,23 en 2020.

Ce graphique présente, par catégories, l'origine des licenciés par rapport à la saison précédente. Plus on avance dans les catégories et plus les licenciés de la saison passée reprennent une licence. Hormis les poussins et les benjamins, les licenciés traditionnels restent plus "fidèles".

Pour les poussins et les benjamins une explication : beaucoup de licences promotionnelles sont des licences réalisées suite aux actions en milieu scolaire.

En complément de la baisse de licences féminines, on constate aussi qu'à peine plus de 55% des féminines reprennent une licence la saison suivante alors que les masculins dépassent les 70%. L'écart se resserre en ce qui concerne les licences traditionnelles avec plus de 77% des féminines et près de 82% des messieurs qui reprennent une licence.

Que sont devenus les licenciés au 30 juin 2016 ?

Il y avait 15.876 licenciés au 30 juin 2016, 10.625 (66,95%) étaient encore licenciés au 30 juin 2017, 8.331 (52,49%) au 30 juin 2018, 6.978 (43,97%) au 30 juin 2019 et 6.116 (38,54%) au 30 juin 2020.

Parmi les licences manquantes, difficile de retrouver le nombre de mutés hors de la Ligue, que l'on peut estimer aux alentours de 400.

Au niveau des catégories, on remarque une baisse de plus en plus sensible en partant des poussins, avec 466 qui sont encore licenciés en cadets, dont 206 sont encore licenciés.

Les "anciens" quant à eux restent plus longtemps licenciés, 1645 seniors et 2934 vétérans l'étant encore.

Le constat est identique aussi bien chez les féminines que chez les masculins, avec néanmoins une déperdition plus importante chez les dames (seulement 23,04% ont encore une licence, mais 43,67% ayant une licence traditionnelle) que chez les messieurs (42,69% sont encore licenciés mais 54,76% ayant une licence traditionnelle).

En regardant plus en détail, on remarque une relative constance dans le renouvellement des licences. Sur l'olympiade, d'une année sur l'autre, environ 67% des licenciés reprennent une licence (près de 57% chez les dames et près de 70% chez les messieurs). Au fil du temps, le taux baisse. Il est proche de 55% pour les licenciés étant encore licenciés après deux saisons, puis de 45% après trois ans et de 38% après 4 ans.

Comme on le voit, l'évolution du nombre de clubs affiliés est en constante diminution, de 324 clubs affiliés au 1^{er} juillet 2015, nous sommes passés à 300 au 1^{er} juillet 2020.

Point N°2 : le fonctionnement administratif

Avant tout, je tiens à remercier toute l'équipe des services régionaux qui fournit un travail remarquable et je peux vous affirmer qu'il y a une lourde charge de travail.

Au niveau des démarches administratives, nous avons mis en place la possibilité pour les clubs de travailler de manière dématérialisée. Cette proposition semble rencontrer un fort succès puisque près de 40% d'entre eux ont adhéré au prélèvement automatique et ainsi à la dématérialisation de nombreuses démarches. Il est toujours possible d'y adhérer, n'hésitez pas à contacter Cédric au secrétariat de la Ligue à ce sujet.

Concernant la communication interne, le site Internet de la Ligue reste la principale source d'information. Afin d'y amener nos clubs et nos licenciés, la Ligue diffuse en moyenne au cours d'une saison :

- 10 Lettres d'Infos, à l'ensemble des licenciés
- 16 Courriers Officiels, à l'ensemble des dirigeants et officiels déclarés

Je citerais également l'annuaire, distribué à 700 exemplaires en début de saison, ainsi que trois numéros de la revue régionale.

Je voudrais ensuite intervenir sur l'utilisation du GIRPE. Nous assistons à une montée en puissance puisque plus de 65% des rencontres ont été saisies via le GIRPE soit une forte progression. Plus les équipes évoluent à haut niveau, plus les clubs utilisent le GIRPE.

Au niveau du fonctionnement des instances dirigeantes, nous avons ainsi tenu 3 Conseils de Ligue et 3 Bureaux de Ligue.

Nouveauté cette année : les contraintes sanitaires nous ont amené à privilégier la visioconférence pour la tenue des réunions. C'est ainsi qu'une réunion de Bureau et une du Conseil de Ligue ont été organisées via un système de visioconférence. D'autres réunions se sont déroulées de la même manière (Sportive Arbitrage, CREF, Dossiers ANS).

Le constat qui en a été fait est une meilleure participation des élus et un gain de temps appréciable en ce qui concerne les temps de déplacement.

Concernant les commissions, toutes se sont réunies au moins une fois, sachant que bien évidemment c'est la Commission Sportive qui a tenu le plus de réunions, ce qui s'explique par la préparation du championnat par équipes qui permet de réunir les représentants des comités à son organisation.

L'Instance Régionale de Discipline n'a pas eu à se réunir et c'est tant mieux.

Idem pour le Jury d'Appel Régional ce qui prouverait que les décisions prises par les commissions ou par le Conseil de Ligue étaient suffisamment étayées.

Autre commission qui a beaucoup travaillé par mail, la Commission Statuts et Règlements au sujet des mutations. Je voudrais préciser que pour pouvoir se prononcer très rapidement, il faut que les demandes de mutations soient accompagnées de tous les documents permettant de les accorder. Au niveau des mutations exceptionnelles c'est près d'une dizaine de mutations qui ont été retardées pour dossier incomplet

Dernier point que je souhaitais aborder, le Conseil de l'Ordre. Vous aurez l'occasion de voir le fruit de son travail tout à l'heure, sachant que nous avons pris la décision que les médailles de bronze étaient remises lors des Assemblées Générales des Comités.

Je vous remercie d'avoir été attentifs lors de la présentation des différentes données.

7. Présentation du Compte de Résultat 2019-2020 et du Bilan au 30 juin 2020

En l'absence excusée pour raisons familiales du Trésorier Général Dominique THIRION, le Président passe la parole au Vice-Président en charge des Finances, Christophe PORTE. Ce dernier annonce que le dernier exercice a été forcément impacté par la crise du COVID-19, et laisse au Directeur Général Vincent BLANCHARD le soin de faire la présentation complète de ce point financier.

Le Bilan arrêté au 30/06/2020

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, présente tout d'abord le Bilan de la LGETT arrêté au 30 juin 2020.

Il est équilibré à hauteur de 561.400 € (contre 544.396 € au 30/06/2019).

Au niveau de l'actif, il se compose de 59.756 € d'actif immobilisé et d'un actif circulant qui atteint 501.644 €. Au niveau du passif, les capitaux permanents (capitaux propres et provisions) atteignent 271.765 €, les dettes à court et moyen terme sont à 289.635 €.

Il montre notamment un niveau convenable des disponibilités (340 K€ contre 252 K€ au 30 juin 2019) et des fonds associatifs, suite au résultat positif (68 K€) de cette saison.

Le Compte de Résultat 2019/2020

Vincent BLANCHARD présente ensuite le compte de résultat analytique de la saison 2019/2020, bien sectorisé par domaines d'activité.

Le budget de fonctionnement hors manifestation fait apparaître des charges à hauteur de 1.047.543,34 € et des produits à hauteur de 1.097.562,19 €, soit un excédent de fonctionnement de 50.018,85 €, ce qui est la conséquence de la politique volontariste de maîtrise des charges de structure et de personnel, mais aussi de la crise sanitaire actuelle qui a plus impacté pour l'instant les charges que les produits.

Il détaille ce budget de fonctionnement par grands secteurs.

Au niveau des Produits :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 103 K€, légèrement inférieur de 4K€ aux prévisions ;
- ✓ Institutionnel : 643 K€, conforme aux attentes ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 243 K€, en baisse suite à des mutations en diminution ;
- ✓ Technique : 73 K€, en baisse suite à des actions non menées ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 33 K€, en baisse par rapport au prévisionnel, avec moins de partenariats que prévus.

Au niveau des Charges :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 481 K€, malgré une provision, en nette diminution (-27 K€) par rapport aux prévisions du fait de la crise ;
- ✓ Institutionnel : 297 K€, en légère hausse grâce à une bonne licenciation ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 127 K€, en baisse importante suite aux compétitions qui n'ont pu être organisées ;
- ✓ Technique : 98 K€, en baisse suite à des actions non menées ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 42 K€, en baisse suite à des actions non menées.

Le budget annexe des manifestations a été très lourdement impacté par l'impossibilité des organisations de fin de saison, et fait quant à lui apparaître des charges à hauteur de 187.808,93 € et des produits à hauteur de 206.082,52 €, soit un excédent de 18.273,59 €.

Le compte de résultat global, en tenant compte des manifestations exceptionnelles annuelles et pluriannuelles, s'établit ainsi à 1.235.352,27 € en Charges et 1.303.644,71 € en Produits, laissant ainsi apparaître un résultat excédentaire de 68.292,44 €.

Les informations complémentaires

Sur cette exercice 2019/2020, le Directeur Général, Vincent BLANCHARD précise ensuite que l'impact financier de la crise du COVID-19 a été positif à très court terme et particulièrement visible dans les charges au niveau des annulations de réunions et représentations (11 K€), des annulations des compétitions régionales (11 K€), des actions techniques annulées (6 K€), des actions de promotion non faites (12 K€) et des charges de personnel (20 K€ de cotisations sociales en moins et 48 K€ de recettes d'activité partielle).

Il présente ensuite la variation du résultat de fonctionnement sur l'ensemble de l'olympiade. Elle avait débuté par un premier résultat déficitaire de 85 K€ en 2016/2017, puis déficitaire de 17 K€ en 2017/2018, avant d'être excédentaire de 18 K€ en 2018/2019 puis donc 50 K€ cette saison. En cumulant ces quatre résultats annuels, le résultat de fonctionnement sur l'olympiade reste néanmoins déficitaire de 34 K€.

C'est grâce aux manifestations exceptionnelles, génératrices sur la même période de 99 K€ d'excédent, que le résultat global sur l'olympiade est finalement excédentaire de 65 K€.

La situation s'améliore ainsi d'exercice en exercice, grâce à un budget de fonctionnement maîtrisé (diminution et rationalisation des charges, maintien des produits) et à des organisations exceptionnelles génératrices de retombées financières et promotionnelles.

Vincent BLANCHARD termine en annonçant que c'est cette gestion volontariste qui a permis, pour l'instant et à court terme, la traversée sans trop de difficultés de la crise sanitaire actuelle.

Mais que l'impact à moyen terme reste plus compliqué à appréhender, pour les clubs comme pour les instances.

Cette situation financière saine a également permis la mise en place d'un plan d'aides exceptionnelles de 85K€ pour aider nos associations dans leur reprise d'activité, la Ligue assurant 65% de la provenance de ces fonds, Les Comités Départementaux 21% et la société Wack Sport 14%.

8. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Loïc DAUPHIN, agissant au titre du cabinet SECEF, rappelle que la mission du Commissaire aux Comptes est de formuler une opinion sur la régularité, la sincérité des comptes annuels de la Ligue qui ont été arrêtés par le Conseil de Ligue.

Les travaux ont été arrêtés et certifiés sincères et fidèles aux règles et à la loi. L'ensemble des documents ont été adressés aux délégués des associations qui ont pu les consulter dans les délais impartis.

La SECEF n'a donc aucune réserve sur la certification des comptes. Aucune erreur, ni anomalie, n'ont été décelées.

Le Commissaire aux Comptes précise que ces comptes annuels peuvent être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

9. Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Loïc DAUPHIN, agissant au titre du cabinet SECEF, informe les délégués des associations de l'absence de toute convention passée au cours de l'exercice écoulé et nécessitant l'approbation de l'Assemblée Générale.

10. Vote sur le rapport financier 2019/2020

Avant de passer au vote, le Président, Pierre BLANCHARD donne la parole à l'assistance qui ne pose aucune question.

Le Président demande alors l'approbation des comptes.

Après avoir entendu la présentation des comptes 2019/2020 et le rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité, à main levée, les comptes 2019/2020 présentant un total de bilan de 561.400 € et un résultat de 68.292,44 €.

11. Vote sur l'affectation du résultat aux fonds associatifs

Sur proposition du Président Pierre BLANCHARD, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité et à main levée d'affecter le résultat 2019/2020 de 68.292,44 € aux fonds associatifs.

12. Présentation du budget prévisionnel 2020-2021

Le Vice-Président en charge des Finances Christophe PORTE présente le Budget Prévisionnel proposé par le Conseil de Ligue.

Il indique que ce budget est le fruit du travail fait en collaboration avec les responsables de branche, en tenant compte des besoins exprimés et dans la continuité de l'équipe précédente.

Le budget global est présenté à l'équilibre à 1.526.300 €, dont 1.146.300 € pour le budget de fonctionnement et seulement 380.000 € pour le budget annexe des manifestations, du fait de l'annulation de l'édition 2020 des Euro Mini Champ's.

Au niveau des Produits du Budget de Fonctionnement, en légère hausse de 4,44% :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 155 K€, +50% du fait de la reprise de provision de 45 K€ pour la mise en place du fonds de solidarité ;
- ✓ Institutionnel : 650 K€, +2% ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 216 K€, -11% (pas de dépenses liées à la formation BPJEPS en 2020/2021) ;
- ✓ Technique : 74 K€, -1% ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 49 K€, +47% (politique volontariste de partenariat).

Au niveau des Charges, en légère augmentation de 9,42% :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 504 K€, +5% (moins d'activité partielle) ;
- ✓ Institutionnel : 299 K€, +1% ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 124 K€, -2% ;
- ✓ Technique : 107 K€, +8% (niveau normal d'activités) ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 110 K€, +159% (versement des aides au titre du fonds de solidarité).

La parole est ensuite donnée à l'assistance.

René PARIS du club de Saint-Dié-des-Vosges SRD TT, intervient en demandant une revalorisation des indemnités d'arbitrage et de juge-arbitrage. Il fait ensuite part de son avis concernant le vote de ce budget prévisionnel : il estime qu'avec les fortes incertitudes liées à la pandémie pour la saison qui s'annonce, il est quasi-impossible que ce budget soit respecté et ne voit donc pas l'intérêt de ce vote.

Pierre BLANCHARD lui répond qu'effectivement la situation sanitaire évolue très rapidement et que nous devons nous y adapter, mais règlementairement, nous sommes dans l'obligation d'élaborer un budget prévisionnel et de le faire voter en Assemblée Générale.

13. Vote du budget prévisionnel 2020/2021

Le Président demande l'approbation du budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2020-2021 est approuvé par vote à main levée par :

- Pour : 602 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 18 voix (Saint Dié des Vosges SRD TT – Thiaville L2V – Sélestat CCA – Gueux Tinqueux ATT – Givet CTT)

14. Rapport d'activités des différentes branches

Les rapports des branches ont été présentés sur le site Internet de la Ligue et adressés informatiquement à chaque club :

- Branche Gestion de l'activité, par la Vice-Présidente Corinne STOFFEL
- Branche Animation, Développement et Promotion, par le Vice-Président Philippe BOLMONT
- Branche Finances et Partenariats par le Vice-Président Christophe PORTE
- Branche Technique par le Coordonnateur Technique Régional Guillaume SIMONIN

Le Président, Pierre BLANCHARD demande si ces rapports soulèvent des questions.

René PARIS du club de Saint-Dié-des-Vosges, intervient pour demander une réévaluation des indemnités d'organisation des compétitions régionales. Il propose également que la période actuelle soit mise à profit pour proposer davantage de formations.

Le Vice-Président, Christophe PORTE lui répond que sa question concernant les indemnités d'organisation sera étudiée par le nouveau Conseil de Ligue. Il le rassure ensuite quant au fait que la Ligue ne sera pas inactive durant cette nouvelle période compliquée.

15. Proclamation du résultat de l'élection du Conseil de Ligue

Pierre BLANCHARD proclame les résultats de l'élection au Conseil de Ligue.

Sur les 620 voix correspondant aux associations présentes (pour un total possible de 907), 618 voix sont exprimées et 2 bulletins sont nuls : la liste N°1 « Ping Ambition », menée par Christophe PORTE, est élue avec 594 voix pour, 24 voix contre.

Selon les statuts de la Ligue du Grand Est, Christophe PORTE devient le Président à compter de cette proclamation.

16. Installation et Intervention du nouveau Président de la Ligue

Chers amis pongistes, je suis honoré de vous représenter en étant votre nouveau président et souhaite tout d'abord rendre un hommage appuyé à Pierre Blanchard pour son travail et son abnégation dans la création de cette Ligue du Grand Est, et remercier les membres du Conseil de Ligue sortant pour leur travail remarquable.

Je ne manquerai pas de proposer la nomination de Pierre au titre de Président d'Honneur de la LGETT au prochain Conseil de Ligue.

Cette première olympiade a été celle de la construction de cette nouvelle Ligue du Grand Est qui, je vous le rappelle, nous avait été imposée au départ et que plus personne ne remet en cause aujourd'hui. Je ne vais pas revenir sur toutes les réalisations qui ont été impulsées par Pierre, son équipe et les salariés de la LGETT, mais le constat fait que cette ligue du Grand Est est maintenant un bel outil de travail qui va nous permettre de développer notre ping de demain.

Nous avons de nombreux talents dans le Grand Est et c'est sur ces forces que je souhaite m'appuyer pour continuer ce qui a déjà été accompli. Je souhaite déjà me projeter au-delà de la pandémie actuelle dans de nouveaux projets. Nous allons continuer les actions de développement, innover, soutenir les clubs dans leurs projets d'évolution et surtout, dans le respect de nos valeurs d'universalité, de respect et de convivialité, remettre le lien social au cœur de notre projet.

Je n'oublie pas nos compétiteurs qui ont besoin d'être accompagnés, avec pour nos meilleurs éléments, qu'ils soient valides ou en situation de handicap, la perspective de Paris 2024.

Je conclurai en vous exhortant à prendre soin de vous. A court terme merci d'agir avec discernement et clairvoyance pour apaiser les tensions dans vos clubs. J'ai entendu parler, çà et là de clubs faisant des difficultés pour des reports de matchs alors que la ligue est extrêmement flexible sur ces sujets et je trouve cela dommageable.

Je sais que je peux compter sur vous, responsables et présidents de clubs pour trouver la meilleure des réponses.

Il est légitime de se poser des questions, mais l'intérêt principal que je vous demande de défendre est de faire jouer les gens là où cela est possible en respectant scrupuleusement toutes les mesures préconisées pour que cela se passe dans des conditions de sûreté irréprochables.

Sachez que nous serons présents à vos côtés, comités départementaux, clubs, licenciés et pratiquants et, lorsque nous aurons l'occasion de nous côtoyer dans une atmosphère plus sereine, nous déclinerez la feuille de route qui vous été envoyée en amont de cette AG pour décrire notre projet.

La situation actuelle est compliquée et nous devons tous collectivement gérer les frustrations et faire preuve d'adaptation, mais retenez que notre sport est un formidable vecteur de lien social et que l'objectif principal est de jouer et d'apporter plaisir et satisfaction.

17. Election des délégués fédéraux titulaires et suppléants

Le Président Christophe PORTE, précise qu'une demande a été faite auprès de la Commission Electorale Fédérale pour savoir si un vote par liste et à main levée était possible. La réponse ayant été positive si personne ne s'y opposait, il demande si cela soulève des objections. Personne ne souhaitant intervenir, cette procédure est acceptée par l'Assemblée Générale.

Christophe PORTE propose en tant que délégués fédéraux : Philippe BOLMONT, Bernard SIMONIN, Françoise LAPICQUE, Anthony SCREMIN et lui-même ; en tant que suppléants : Jean-Emmanuel LEGRY, Francine GUTH, Dominique THIRION, Jean-Claude LIEBON et Corinne STOFFEL.

Ces dix personnes sont élues à l'unanimité par vote à main levée.

18. Questions diverses

Cette année, deux questions diverses ont été posées par le club de SAINT JEAN KOURTZERODE LJ en la personne de son Président, Denis HERINGER. Les réponses données en Assemblée, par la Présidente de la Commission Sportive Régionale Françoise LAPICQUE, et par le Président Christophe PORTE, se trouvent en annexe 1 au présent procès-verbal.

19. Remise des récompenses

Mérite Régional

Les Médailles de Bronze ont été remises lors des Assemblées Générales des Comités Départementaux à :

- BORDES Philippe (Metz TT)
- BRICARD Manuel (Heillecourt LR)
- DAHLEM Philippe (Ludres Flavigny TT)
- DELHAISE Bruno (Commercy PPC)
- GANDON Cyrille (Romilly Villenauxe CAP)
- GUTH Francine (Troyes Jeunes Garde)
- HERINGER Denis (St Jean Kourtzerode LJ)

- LEPRETRE Grégoire (St Mesmin Vallant)
- MESSEMER Eric (Sarre-Union CTT)
- MORLET Nicolas (Tours sur Marne TT)
- TOUSSAINT Stéphane (Bar le Duc "Les Bleus")

Les médailles suivantes sont remises en présence de Christophe PORTE, Président de la Ligue.

Médailles d'Argent :

- BREJOT Georges (La Bresse TT)
- CROCE Catherine (Laxou ALEZ)
- DONATELLO Jean-Marie (Moulins les Metz FC)
- GADNEL Simon (Uzemain les Claireballes)
- GAUVIN Albert (Reims ORTT)
- RISS André (Rosheim CA)
- SALQUEBRE Jean-Marc (Saint Mihiel PPC)
- SIMONET Christophe (Grauves TT)

Médailles d'Or :

- ARNOLD Christian (Clouange TT)
- BERNARDIN Claude (Chanteheux-Croismare TT)
- MEURET Pascal (Dompaire USTT)
- VAZART Hervé (St Parres aux Tertres)
- WILLER Richard (Illkirch Graffenstaden AP)

Mérite Fédéral

Les médailles de bronze du Mérite Fédéral sont remises par Pierre BLANCHARD à :

- Anthony SCREMIN (Metz TT)
- Christophe PORTE (Maizières les Metz TT)

Rentr'O Ping

Pour terminer la cérémonie des récompenses, le Président de la Ligue remet les dotations en matériel et bons d'achats aux clubs aux huit premières places de l'opération Rentr'O Ping, en compagnie de Cyril MAYEUX, responsable régional Détection.

- 1er LUNEVILLE ALTT
- 2ème ST JEAN KOURTZERODE LJ
- 3ème FAULQUEMONT ESC
- 4ème METZ TT
- 5ème REIMS OLYMPIQUE TT
- 6ème SCHILTIGHEIM SU TT
- 7ème NEUVES MAISONS TT
- 8ème SAINT DIZIER CSB

20. Intervention des personnalités

Bernard SIMONIN, Vice-Président du CROS, remercie les nombreux clubs qui se sont déplacés, ce qui traduit un fort investissement des bénévoles. Il remercie ensuite Pierre BLANCHARD pour son investissement dans la mise en place de la nouvelle ligue.

Bernard SIMONIN revient ensuite sur la mise en place de l'ANS qui a vécu sa première année de fonctionnement et qui est donc encore en période de structuration.
Il informe ensuite l'Assemblée Générale qu'une conférence régionale du sport allait se mettre en place prochainement au niveau de la région Grand Est.

Henry LEMOINE, Vice-Président de la Commission Sport au Conseil Régional, commence en rendant hommage à Pierre BLANCHARD pour son travail, en souhaitant pleine réussite à Christophe PORTE et son équipe, en félicitant la Ligue pour l'organisation de cette Assemblée Générale ainsi que pour les résultats sportifs obtenus la saison dernière.

En cette période difficile pour toutes les activités sportives, Henry LEMOINE rappelle ensuite que le Conseil Régional a maintenu toutes les aides prévues pour les sportifs de haut niveau, ainsi que pour les Ligues, y compris pour des compétitions qui n'ont pas pu se dérouler suite à la crise sanitaire.

Il termine en déclarant qu'il y aura du travail à faire pour ramener les gens à la pratique du sport et que le Conseil Régional sera toujours au soutien des Ligues dans leurs actions.

21. Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant clos, le Président Christophe PORTE remercie les participants et annonce la fin de l'Assemblée Générale à 13h00. Il invite les membres du Conseil de Ligue nouvellement élus à rester dans la salle pour une première réunion d'installation, et informe l'ensemble des participants qu'un panier repas est mis à leur disposition à la sortie.

Le Président
Christophe PORTE

A black ink signature consisting of several overlapping horizontal and diagonal strokes.

La Secrétaire Générale
Francine GUTH

A blue ink signature consisting of several overlapping horizontal and diagonal strokes.

ANNEXE 1 : Réponses aux Questions diverses

1. Les réengagements d'équipes sont demandés pour fin juin. Cette date n'est-elle pas prématurée compte tenu des nombreuses incertitudes liées à l'effectif réel des clubs à la sortie de l'été ? Dans certains clubs l'arrêt de joueurs pendant l'été peut obliger le retrait d'équipes à la reprise et donc entraîner des sanctions

Denis HERINGER – Président du club de ST JEAN KOURZERODE LJ

Le championnat démarrant mi-septembre, nous pourrions demander le réengagement des équipes pour début août, mais je ne pense pas que les clubs en sauront plus, un mois après, en plein milieu de l'été, sur l'effectif de leur club. Il faut en effet un délai suffisant pour réaliser les repêchages suite aux non-engagements communiqués à ce moment, et communiquer assez tôt aux clubs pour les réservations de salle. Je vous rappelle par ailleurs que les engagements en GE7 sont quant à eux toujours demandés pour le 1^{er} septembre, justement pour permettre aux clubs de se réajuster en fonction de leurs effectifs. Cela a également été fait pour la GE6 cette année, pour tenir compte des circonstances exceptionnelles.

2. Certaines équipes jouent en semaine pour des problèmes de disponibilité de salle, mais jouer en semaine est vraiment problématique pour des équipes composées de jeunes joueurs, d'étudiants ou de joueurs « postés ». Sachant que des arrangements pour jouer à une autre date sont impossibles avec certains clubs, et que certains joueurs menacent de ne pas renouveler leur licence si on continue de jouer en semaine, ne peut-on pas :

- envisager de faire des regroupements par date plutôt que géographique ?
- ou au moins laisser aux clubs ce choix

Denis HERINGER – Président du club de ST JEAN KOURZERODE LJ

Lors de l'enquête effectuée auprès des clubs la saison dernière, il en ressort que la proximité géographique est le souhait principal pour la constitution des poules pour plus de 70% des clubs. C'est donc la volonté majoritaire des clubs qui est respectée. De plus, la plupart des clubs accepte sans difficulté les demandes de modification de date.